

LES CAUSES DU DÉFICIT

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, le ministre a dit qu'il se pouvait qu'il y ait une hausse des cotisations l'an prochain. Je reviens à ma question à laquelle le ministre a soigneusement évité de répondre. Si le déficit prévu dans le budget de novembre dernier était fondé sur un taux de chômage de 7.8 p. 100 et si le ministre confirme maintenant les déclarations de ses fonctionnaires à savoir que les cotisations devront être relevées à cause d'un déficit plus grand que prévu, le ministre peut-il nous dire si des pronostics établis par ses services indiqueraient que le taux de chômage de 7.8 p. 100 prévu pour 1982, est erroné? Si le ministre admet qu'il pourra y avoir un déficit, à quoi l'attribue-t-il, à une estimation erronée du chômage ou à une aggravation de ce dernier auquel cas voudrait-il bien nous dire de quel ordre sera cette augmentation?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, la chose à retenir dans ce que j'ai dit est qu'il se pourrait que l'on augmente selon l'état de la caisse. Cela n'a pas été confirmé. Il se peut que la cotisation soit relevée si le taux de chômage reste à son niveau actuel soit 8.3 p. 100. C'était une hypothèse non une confirmation. Je dirais simplement que c'est ainsi que les choses se passent habituellement. Chaque année, nous estimons quels montants seront tirés de la caisse ainsi que les taux de cotisation nécessaires pour la remplir l'année suivante. L'an dernier, nous avons enregistré un excédent de plus de 300 millions. nous avons donc réduit sensiblement les cotisations. Nous revoyons la situation en cours d'année et à la fin de celle-ci nous établissons s'il y a lieu de relever ou d'abaisser les cotisations selon l'état de caisse. Je recommande au député de ne pas trop s'emballer.

LE TAUX DE CHÔMAGE PRÉVU

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, je regrette d'avoir à être prévenu de ne pas trop m'emballer. Les observations du ministre nous poussent à supposer que ses fonctionnaires ont sans doute à l'heure actuelle des chiffres différents sur les prévisions concernant le taux de chômage pour 1982. Je ne veux pas que le ministre esquive la question. Je me demande s'il possède des données qui le portent à croire, ou ses fonctionnaires, que le taux de chômage en 1982 sera différent des 7.8 p. 100 prévu dans le budget présenté par son collègue. Nous savons que nombre des prévisions que comportait ce budget se sont révélées fausses. Je donne au ministre la chance de nous dire s'il est en train d'établir de nouvelles prévisions. Le pays est en droit de le savoir. Je ne pense pas que le grand public, les travailleurs ou leurs employeurs m'accuseront de trop m'emballer.

Questions orales

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je suis gré au député de nous donner l'occasion de tirer les choses au clair, car s'il y a spéculation, c'est bien de sa part et dans certaines nouvelles qui font allusion à de nouvelles prévisions. En réalité, le taux de chômage atteint 8.3 p. 100 à l'heure actuelle. C'est grave et tragique. Nous prenons un certain nombre de mesures pour y remédier. Dans la seule province du député, nous avons ratifié près de 40 ententes concernant le travail partagé, qui ont permis de redonner du travail à des milliers de travailleurs dans sa province. Il en va de même dans tout le pays. Nous n'avons pas l'intention de nous lancer dans le même genre de spéculation que le député. Ce n'est pas notre genre de donner l'alarme à tort, comme le font les députés de l'opposition.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PROJET ALSANDS—LES AUTRES POSSIBILITÉS DE PRODUCTION

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui a déclaré à diverses reprises que le Canada n'avait guère besoin du projet Alsands pour réaliser son objectif d'autarcie énergétique d'ici à 1990. En fait, vendredi dernier, le ministre ne voulait même pas garantir la mise en chantier du projet. Que propose le ministre pour remplacer les quelque 130,000 barils de pétrole que nous aurions tirés du projet Alsands?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai déjà dit que nous ferions tout en notre pouvoir pour faire démarrer le projet Alsands dont la production nous sera extrêmement utile pour atteindre notre objectif. Les dernières prévisions relatives à la production au large de la côte est et à celle de la mer de Beaufort permettent d'entrevoir que le projet donnera au moins 200,000 barils d'ici à 1990.

LES PRÉVISIONS RELATIVES À LA PRODUCTION

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, je me demande si le ministre se rend compte que ses prévisions sont désormais à l'eau, tout comme la plate-forme *Ocean Ranger*. Si l'on se fie aux renseignements qu'il a donnés, c'est bel et bien un sombre jour pour le Canada puisqu'il reconnaît devant la Chambre l'inutilité du projet Alsands, au grand détriment de la création d'emplois au Canada et de l'économie nationale avec un dollar affaibli. Je n'ai rien à lui demander puisqu'il a expliqué très clairement à la Chambre...